Département de SEINE ET MARNE COMMUNE DE CARNETIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N°6C: Eléments protégés au titre des art. L. 151-19 et L. 151-23 du Code de



Révision du PLU Document arrêté le : Document approuvé le :

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire





InaESPACES

Urbanisme Environnement Déplacement

Siège social: 23 rue Alfred Nobel - 77420 Champs-sur-Marne Tel: 01.64.61.86.24 - Email: contact@ingespaces.fr

Table des matières

LISTE DES ELEMENTS BATIS ET NATURELS A PRESERVER	3
LISTE DES CONES DE VUE	8

LISTE DES ELEMENTS BATIS ET NATURELS A PRESERVER

Les éléments bâtis remarquables repérés sur le plan de zonage sont protégés au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme. Ils sont à ce titre soumis au respect des prescriptions suivantes :

- Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou ensemble de bâtiments repérés doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt ;
- La démolition totale d'un bâtiment repéré est interdite (sauf péril) et en application de l'article R. 421-28 du Code de l'Urbanisme, la démolition partielle d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments repérés doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Les dispositions applicables à ces éléments sont précisées aux articles 4.1 et 4.2 du titre 1 du règlement : « protection du cadre bâti et naturel ».

Le patrimoine bâti et vernaculaire

	ANCIEN PIGEONNIER	
Typologie du bâti	Caractéristiques	
Tour	Cet ancien pigeonnier de la première ferme	
Epoque de création	installée sur Carnetin est dimensionné pour	2
XVI ^e siècle	accueillir 2 500 boulins. Construit en 1582, il a fait	
Localisation	l'objet de plusieurs consolidations, notamment	
27 rue de la Croix	au niveau de ses fondations. Photographié des	
Occupation du bâti	milliers de fois, il figure sur toutes les cartes	The state of the s
Habitation	postales depuis l'avènement de la photographie.	
Critère de protection	Cet ancien pigeonnier a pris avec le temps le nom	
Historique et culturel	de « tour » dans le langage courant.	

DEPEND	DANCE DE L'ANCIEN PIGEONNIER	
Typologie du bâti	Caractéristiques	
Maisonnette	La maison d'habitation accolée à la tour fait	
Epoque de création	partie intégrante du bâti. Même si elle est	
XIX ^e siècle	contemporaine à l'ancien pigeonnier, elle en est	
Localisation	devenue le complément naturel permettant, de	
27 rue de la Croix	part ces dimensions modestes, de mettre la tour	
Occupation du bâti	en valeur.	
Habitation		
Critère de protection		A TO THE WAY TO SEE THE SECOND
Historique		

	EGLISE SAINT ANTOINE	
Typologie du bâti	Caractéristiques	A 3
Eglise	Simple chapelle au 12 ^è siècle, cette église fut	
Epoque de création	construite sur ordre des moines de Saint-Germain-	
XIII ^e siècle	des-Prés dont dépendaient les terres de Carnetin. Le	
Localisation	mobilier renferme des stalles du XVIIIème siècle, des	
1 rue Albert Mattar	boiseries sculptées et le confessionnal de la même	
Occupation du bâti	époque. La cloche datant de 1783 a été refondue en	
Lieu de culte	1913 à cause de fêlures. Deux statues fin XVIII ^e en	
Critère de protection	terre cuite représentent saint Antoine et saint	
Historique et cultuel	Vincent, les deux « patrons » du village.	

	ANCIENNES ECURIES	
Typologie du bâti	Caractéristiques	The state of the s
Maison briarde	A l'origine maisons de ville, ces maisons	
Epoque de création	typiquement briardes dominent la vallée de la	32.63
XVIII ^e siècle	Marne. Présentes au cadastre Napoléonien, ces	
Localisation	demeures étaient partagées en écuries au rez-de-	
32 et 34 rue de la Croix	chaussée et habitat dans les étages.	
Occupation du bâti		
Habitation		
Critère de protection		
Historique et culturel		

BATIMENT D	BATIMENT D'HABITATION DE L'ANCIENNE FERME		
Typologie du bâti	Caractéristiques		
Corps de ferme	Constitué de bâtisses successives, cet habitat a		
Epoque de création	été restauré à plusieurs reprises sans en changer		
XVIIIe siècle	la volumétrie. Son existence est attestée au		
Localisation	cadastre de la ville de 1811.		
6 rue de la Croix			
Occupation du bâti			
Habitation			
Critère de protection			
Historique			



MAI	SON D'HABITATION BRIARDE	
Typologie du bâti	Caractéristiques	
Maison briarde	Maison typique de l'architecture briarde, cette	
Epoque de création	demeure a conservé son aspect d'origine avec	
XVIII ^e siècle	son enduit à base de plâtre, matériaux en	
Localisation	abondance dans la région. La modénature est	
8 rue Albert Mattar	également préservée : bandeau, corniche en	
Occupation du bâti	façade et même les volets à barres sans écharpe,	
Habitation	devenus rares avec le temps. La lucarne à la	
Critère de protection	capucine avec sa poulie complète l'ensemble.	
Historique		

	VILLA RIGHI	
Typologie du bâti	Caractéristiques	
Maison à plusieurs	La villa « Righi » fût construite en 1910 par Victor	
volumes	Grasognon (1852-1928) dit « Latinville », artiste	
Epoque de création	peintre. Depuis le haut de la tourelle, la vue est	
XX ^e siècle	impressionnante et permet par temps clair de	
Localisation	voir tout Paris. Cette tourelle servait de point	
10 cour des Gros	d'observation à l'état-major de l'armé durant la	
Occupation du bâti	bataille de la Marne en septembre 1914.	
Habitation		HE WILLIAM
Critère de protection		
Historique et culturel		

LES COMMUNS DE L'ANCIEN CHATEAU DE CARNETIN	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Château	Le château de Carnetin a été bâti par les
Epoque de création	d'Orgemont au XIV ^{ème} siècle. C'était alors une
XIV ^e siècle	grande bâtisse d'environ 500 mètres carrés au sol
Localisation	sur 3 niveaux. Les parcelles où s'élevaient le
15-17 rue Albert Mattar	château ainsi que les maisons du garde et du
Occupation du bâti	jardinier furent achetées vers 1850 par la famille
Habitation	Armandot qui les a transmises par successions,
Critère de protection	donations, ou héritages à ses descendants
Historique et culturel	jusqu'à nos jours. Les communs de l'ancien château, situés en retrait sur le front Est de la rue Albert Mattar, sont visibles depuis la rue.



BATIMENT D'EXPLOITATION DE LA DHUIS			
Typologie du bâti	Caractéristiques		
Meulière	Construite en 1865 pour les besoins de		
Epoque de création	fonctionnement de l'aqueduc, cette bâtisse		
XIX ^e siècle	servait d'abri pour le matériel d'entretien de		
Localisation	l'ouvrage.		
44 rue Albert Mattar	Elle est aujourd'hui propriété de la commune qui		
Critère de protection	en a fait un point de rendez-vous pour les		
Historique et culturel	promeneurs.		



CALVAIRE DE LA CROIX			
Epoque de création	ation Caractéristiques		
Inconnu	Elément identitaire majeur de Carnetin, ce		
Localisation	calvaire est souvent présenté comme étant « le		
Angle des rues	balcon de la Marne ». Il est vrai que l'on		
- de la Croix	surplombe toute la vallée à une altitude de 125		
- des Combeaux	- des Combeaux mètres. La vue s'étant jusqu'aux monts de		
- des Gloriettes	Goëlle en face et la ville de Meaux au nord-est,		
Critère de protection	distante de 15 km à vol d'oiseau.		
Historiane et culturel			



OUVRAGES D'ACCES AU COLLECTEUR DE LA DHUIS		
Epoque de création	Caractéristiques	
1865	L'aqueduc de la Dhuis fut construit pour	
Localisation	apporter l'eau aux Parisiens. Mis en service le 2	
Emprise de la Dhuis	août 1865, cet ouvrage alimente aujourd'hui	
Critère de protection	Disneyland-Paris, seul le surplus est dirigé vers	
	Paris. Tous les kilomètres, un regard de visite	
Historique et culturel	fermé à clé permet aux techniciens de contrôler	2537
	l'ouvrage. 2 sont situés sur le territoire de	
	Carnetin.	

Le patrimoine naturel

MARE A GROS		
Epoque de création	Caractéristiques	***
XVIII ^e siècle	Vraisemblablement mare privée à l'origine, cette	
Localisation	mare appartenait aux propriétaires de l'une des 2	THE PARTY PARTY NAMED IN
Chemin des Plâtrières	cours du village : la famille Gros. Devenue bien	
Critère de protection	communal à la révolution, cette mare a une	
Historique et écologique	superficie de 500 m ² et une profondeur de 2 mètres en son centre. Cette mare figure au cadastre de 1811.	

RU DU VALLON DE L'ENTONNOIR		
Epoque de création	Caractéristiques	
Millénaire	Le Ru de l'Entonnoir se nomme successivement	
Localisation	Ru de l'Entonnoir, Ru d'Armoin et Ru du	
Vallon de l'Entonnoir	Bouillon. Il draine naturellement le talweg.	
Critère de protection	Milieu sensible, il abrite des espèces protégées.	
Ecologique	A ce titre, ses abords sont classés en zones humides (Nzh).	



LISTE DES CONES DE VUE

<u>Réf.</u>: articles 4.3 et 4.4 du titre 1 du règlement « règles et dispositions communes à toutes les zones ».

Des perspectives visuelles remarquables et cônes de vue sont protégés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme. Les projets de constructions ou installations sont interdites au sein des cônes de vue matérialisés sur les documents graphiques.

